



Réunion de la Commission Consultative d'Élaboration et de suivi

–

Présentation et suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés du SIRMOTOM

–

Bilan 2022 et perspectives

7 décembre 2023





Tour de table

Ordre du Jour



Contexte du PLPDMA



Objectifs à atteindre suite au diagnostic



Focus sur les déchets du territoire



Illustration et bilan annuel de quelques actions



Perspectives

“ ” Demande d'avis
CR réunion & délibération



Contexte du PLPDMA

Notion de prévention

La "prévention des déchets" consiste à réduire la quantité ou la nocivité des déchets produits, en intervenant à la fois sur leur mode de production et de consommation.

Prévention des déchets

Acteurs concernés : Particuliers, entreprises, collectivités publiques

Extraction
Fabrication

Transport
Distribution

Achat
Utilisation
Gestion

Réutilisation
Réemploi

← Réduction à la source →

← Consommation responsable →

← Flux évités →

← Flux détournés →

← Minimisation des déchets →

Gestion des déchets

Acteurs concernés : Professionnels du déchet

Collecte

Recyclage

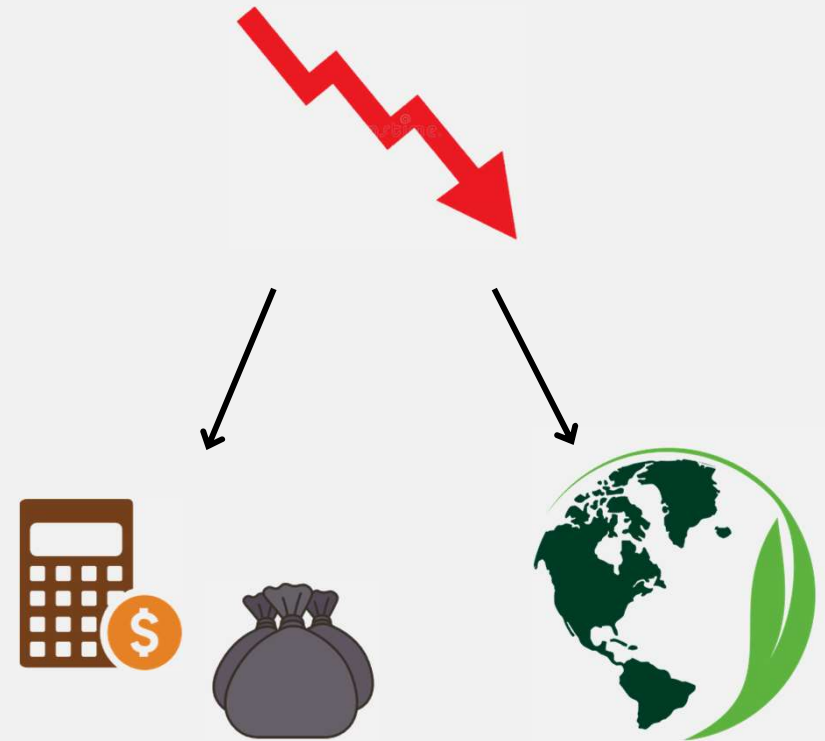
Traitement



Contexte du PLPDMA

Notion de prévention

C'est un enjeu majeur car elle permet de réduire les impacts environnementaux et les coûts associés à la gestion des déchets mais également les impacts environnementaux dus à l'extraction des ressources naturelles, à la production des biens et services, à leur distribution et à leur utilisation.





Contexte du PLPDMA

Intérêts et objectifs

Un PLPDMA consiste en la mise en œuvre, par les acteurs d'un territoire donné, d'un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs définis à l'issue du diagnostic du territoire, notamment en matière de réduction des DMA

Les PLPDMA permettent ainsi de :

- **Territorialiser et préciser des objectifs opérationnels de prévention des déchets**
- **Définir les actions à mettre en œuvre pour les atteindre**

Le PLPDMA doit donc être compatible avec les documents de niveau supérieur que sont le PNPD (échelon national) et le PRPGD (échelon régional)

Les PLPDMA sont obligatoires et portés par les collectivités en charge de la collecte des déchets



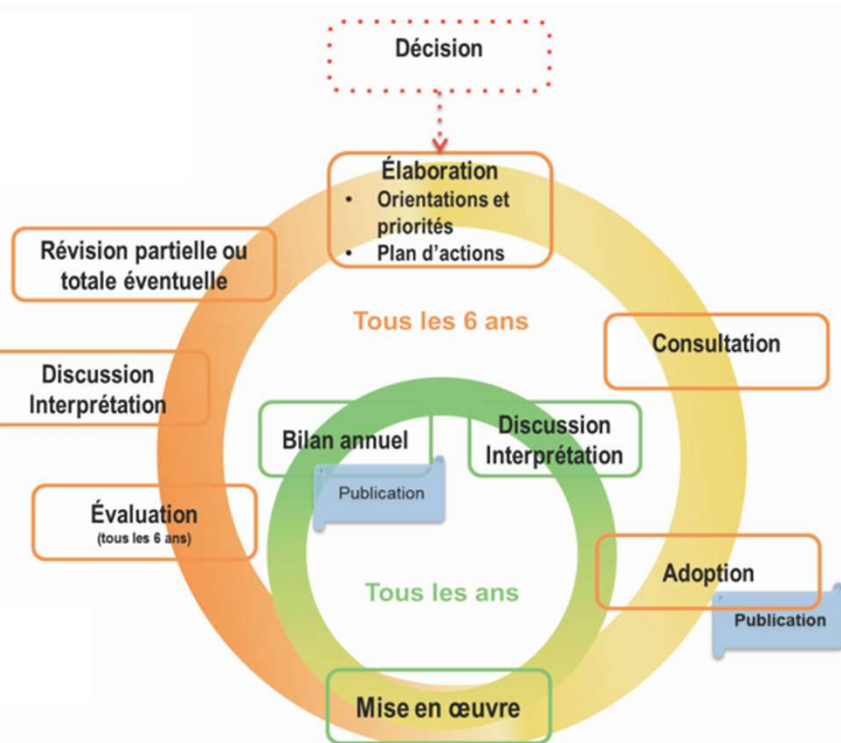
Contexte du PLPDMA

Modalités (1)

Les modalités d'élaboration et de révision des PLPDMA sont réglementées :

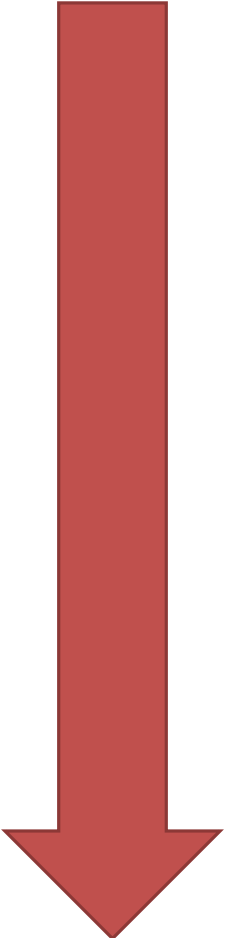
- La création d'une CCES
- La réalisation d'un état des lieux
- La définition d'objectifs de réduction des DMA
- La définition de mesures à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs et un calendrier prévisionnel
- Des indicateurs et la méthode pour les évaluer
- Les modalités de diffusion et d'échange des informations avec les acteurs concernés

Le PLPDMA doit aussi être mis à disposition du public, faire l'objet d'un bilan annuel et être réévalué au moins tous les six ans par la CCES.





Historique PLPDMA CCES

- 
- **2018.06.08** – Prise de délibérations relatives à : l'élaboration du PLPDMA (DCS2018/23) et à la création d'une CCES (DCS2018/24)
 - **2018/2019** – Réalisation de l'état des lieux, du diagnostic et des premières propositions d'actions
 - **2019.04.25** – Réunion d'introduction de la CCES
 - **2020.10** – Travail collaboratif en distanciel par groupe de travail
 - **2020.10.16** – Mise à jour de la composition de la CCES (DCS2020/42)
 - **2020.11.03** – Réunion présentation Projet PLPDMA et demande d'avis de la CCES
 - **2021.02.12** – Délibération relative à l'adoption du PLPDMA du SIRMOTOM (DCS2021/08)
 - **2022.09.02** – Bilan première année (DCS2022/60)
 - **2023.12.07** – Bilan seconde année



Contexte

Objectifs et périmètre

Périmètre

Porte uniquement sur les DMA :

- 80% environ de déchets ménagers
- et les déchets assimilés (déchets de petites entreprises ou d'administrations, collectés en même temps que les déchets ménagers)

Objectifs

Réduire la production de déchets par la mise en place d'actions impactant directement les gisements d'évitement.



Quantitatif : - 15 % De DMA collectés (hors TLC) entre 2010 et 2030 soit une baisse d'environ 100 kg de la production de déchets par habitant chaque année.

Qualitatif : Réduire la nocivité des déchets et augmenter l'efficacité de la collecte de ce type de déchets.

Focus sur les déchets

Bilan global

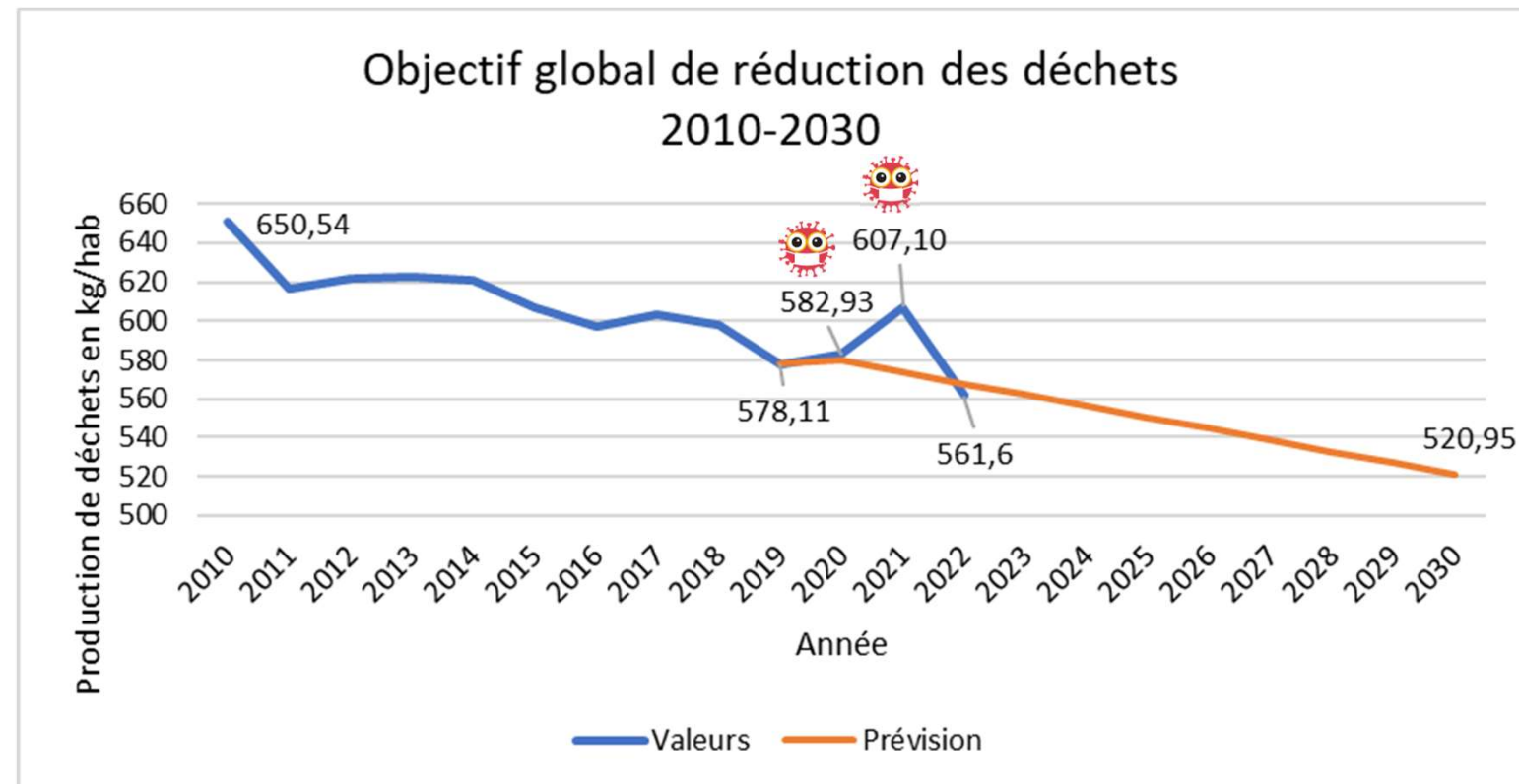


Les années 2020 et 2021 ont été marquées par la Pandémie mondiale de COVID 19



↑
Augmentation de la production de déchets en 2020 et 2021

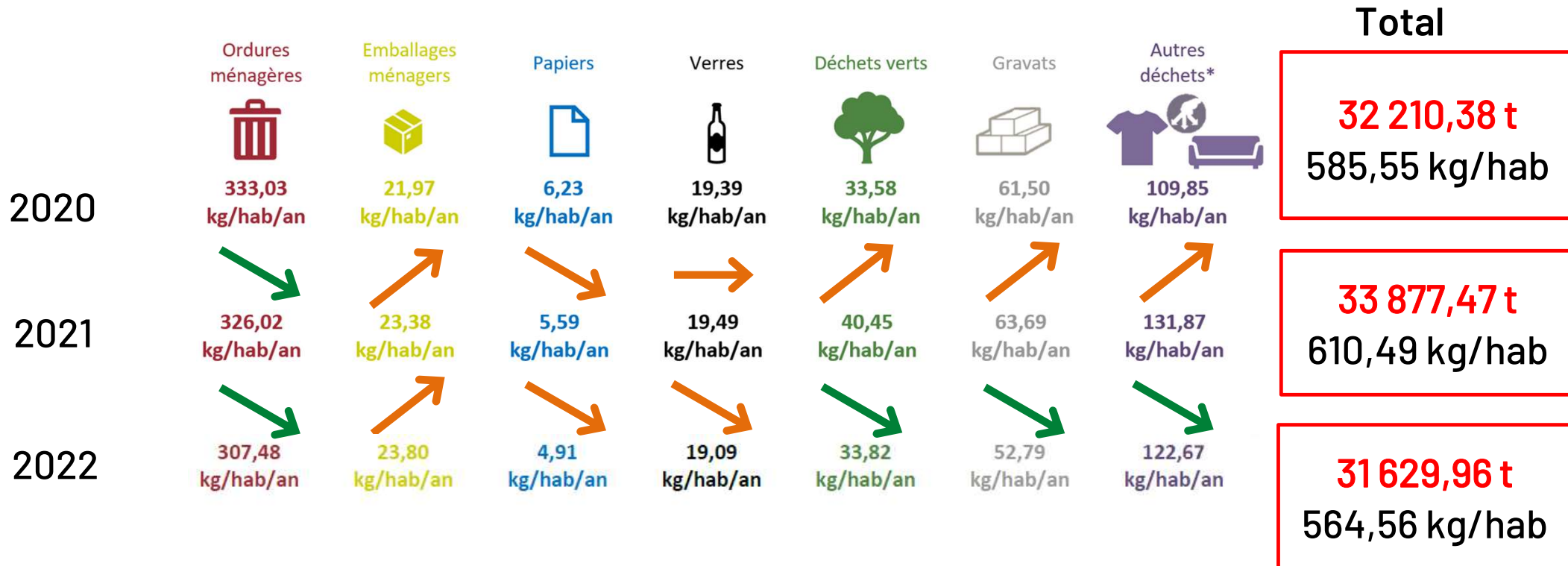
↓
Diminution de la production de déchets en 2022 (retour sous objectifs)



Calcul hors TLC (Textiles, linges de maison, chaussures)



Focus sur les déchets



* Autres déchets : Déchetterie hors gravats et hors déchets verts ; Textiles, Linge de maison, Chaussures (TLC) ; encombrants.



N° Action	Nom de l'action	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Thème 1 Être éco-responsable							
1.1	Développer l'éco-exemplarité au SIRMOTOM						
1.2	Développer l'éco-exemplarité dans les administrations du territoire			→			
1.3	Soutenir l'organisation de manifestations éco-responsables						
Thème 2 Sensibiliser							
2.1	Sensibilisation et animation de la thématique prévention						
2.2	Défi famille « Zéro déchet »						
Thème 3 Utiliser les instruments économiques							
3.1	Veille sur les instruments économiques						
Thème 4 Lutter contre le gaspillage alimentaire							
4.1	Lutte contre le gaspillage alimentaire						
4.2	Accompagnement des établissements scolaires à la lutte contre le gaspillage alimentaire			→			
Thème 5 Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets							
5.1	Promotion du compostage individuel						
5.2	Promotion du lombricompostage						
5.3	Promotion du compostage partagé						
5.4	Promotion du broyage des déchets verts						
5.5	Promotion du jardinage au naturel						
5.6	Promotion des poules chez les particuliers						
Thème 6 Augmenter la durée de vie des produits							
6.1	Développement de la collecte des textiles						
6.2	Développement du don pour réemploi			→			
6.3	Développement de la collecte préservante en déchetterie						
6.4	Promotion de la réparation						
Thème 7 Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable							
7.1	Promotion du "Stop Pub"						
7.2	Promotion de la consommation de l'eau du robinet						
7.3	Ateliers « Faire soi-même »						
7.4	Promotion de l'utilisation des emballages réutilisables chez les commerçants et les particuliers			→			
7.5	Promotion des couches lavables						
Thème 8 Réduire les déchets des entreprises							
8.1	Programme cohérent d'actions concourant à la prévention et à la réduction des déchets des entreprises			→			
Thème 9 Réduire les déchets du BTP							
9.1	Programme cohérent d'actions concourant à la prévention et à la réduction des déchets du BTP			→			
Thème 10 Réduire les déchets marins							
10.1	Programme cohérent d'actions concourant à la prévention et à la réduction des déchets marins						

Les thèmes et actions

Calendrier des actions

- 10 thèmes
- 26 actions





Illustration et bilan annuel de quelques actions



Action 2.1 – Sensibilisation et animation sur la thématique prévention



En 2022



Sensibilisations scolaires de la maternelle au collège

- Thématiques : "Mes déchets à l'école", "Tri et recyclage", "Le compostage", ...
- 40 interventions

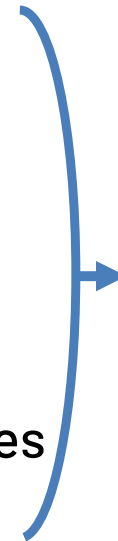


953 élèves sensibilisés

115 posts réseaux sociaux en plus des news diffusées sur le site internet

Sensibilisations sur des événements

- Stand Atelier en galerie commercial
- Troc au plantes
- Fête du printemps
- ...



278 personnes sensibilisées

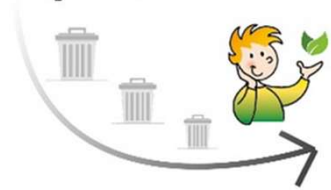
Sensibilisations sur des semaines thématiques

- "Quinzaine du compostage"



Action 2.2 - Défi zéro déchet

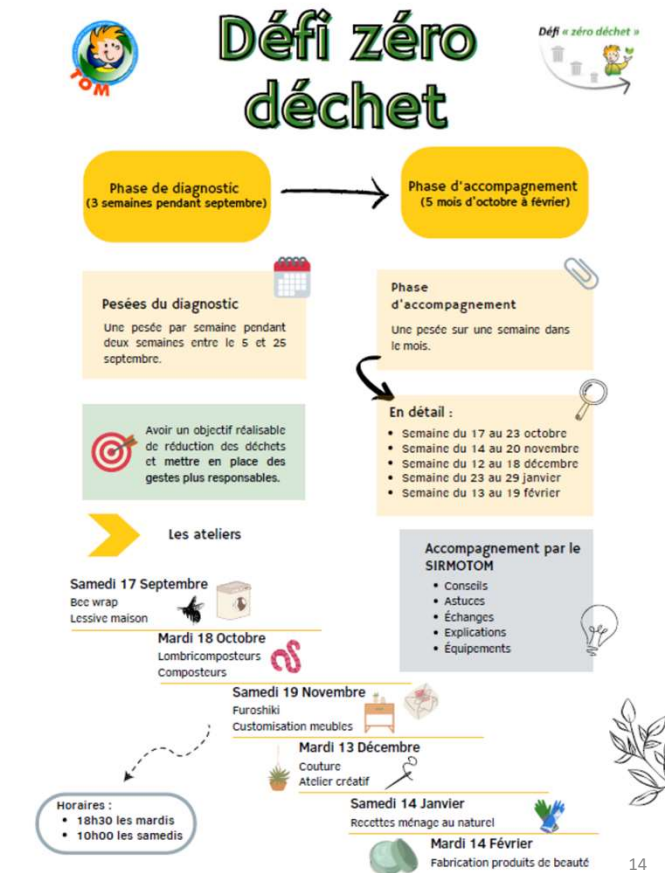
Défi « zéro déchet »



- Travail préparatoire au défi (2021/2022)
- Phase de recrutement (printemps/été 2022)
- Lancement avec les 14 foyers participants (30/08/2022)
- Ce défi s'est déroulé jusqu'en février 2023

En 2022

- 4 journées ETP
- 28 personnes sensibilisées
- 2,3 tonnes de déchets évités





Action 5.1 - Promotion du compostage (+ 5.2 et 5.3)



Opération initiée en 2007

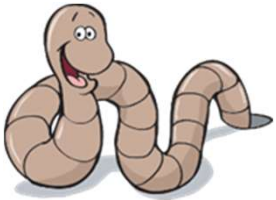
- Opération gratuite
- Au total **5 313 composteurs** livrés

En 2022 :

- 254 nouveaux composteurs gratuitement livrés et installés au domicile des usagers
- 71 journées ETP
- 1 agent formé “maître-composteur”
- Environ 380 tonnes de déchets détournées

Cette action est complétée par :

- 5.2 - La fourniture de lombricomposteur (1 en 2022)
- 5.3 - La promotion du compostage partagé (69 composteurs équipés depuis le début de l’opération)

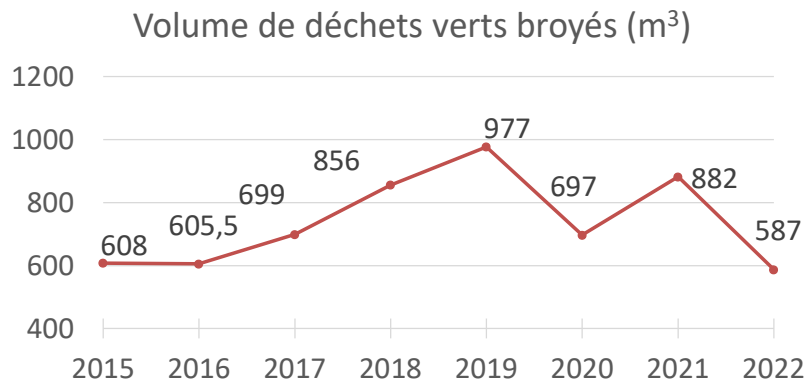




Action 5.4 - Promotion du broyage des déchets verts

L'opération initiée en 2015

- Participation de 15 euros
- 2 heures d'intervention / jusqu'à 10 m³ broyés
- Broyat utilisable en paillage au jardin
- La prestation est également accessible aux communes



En 2022

- 96 prestations de broyage
- 86 journées ETP
- 587 m³ de déchets verts évités

Au total, **5 911,5 m³** ont été broyés depuis le début de l'opération (commencée en 2015).



Action 5.6 – Promotion des poules chez les particuliers



Opération initiée en 2013

- Participation de 20 euros
- Au total c'est 550 **foyers équipés**
- Environ **82,50 tonnes** de déchets détournées

En 2022 :

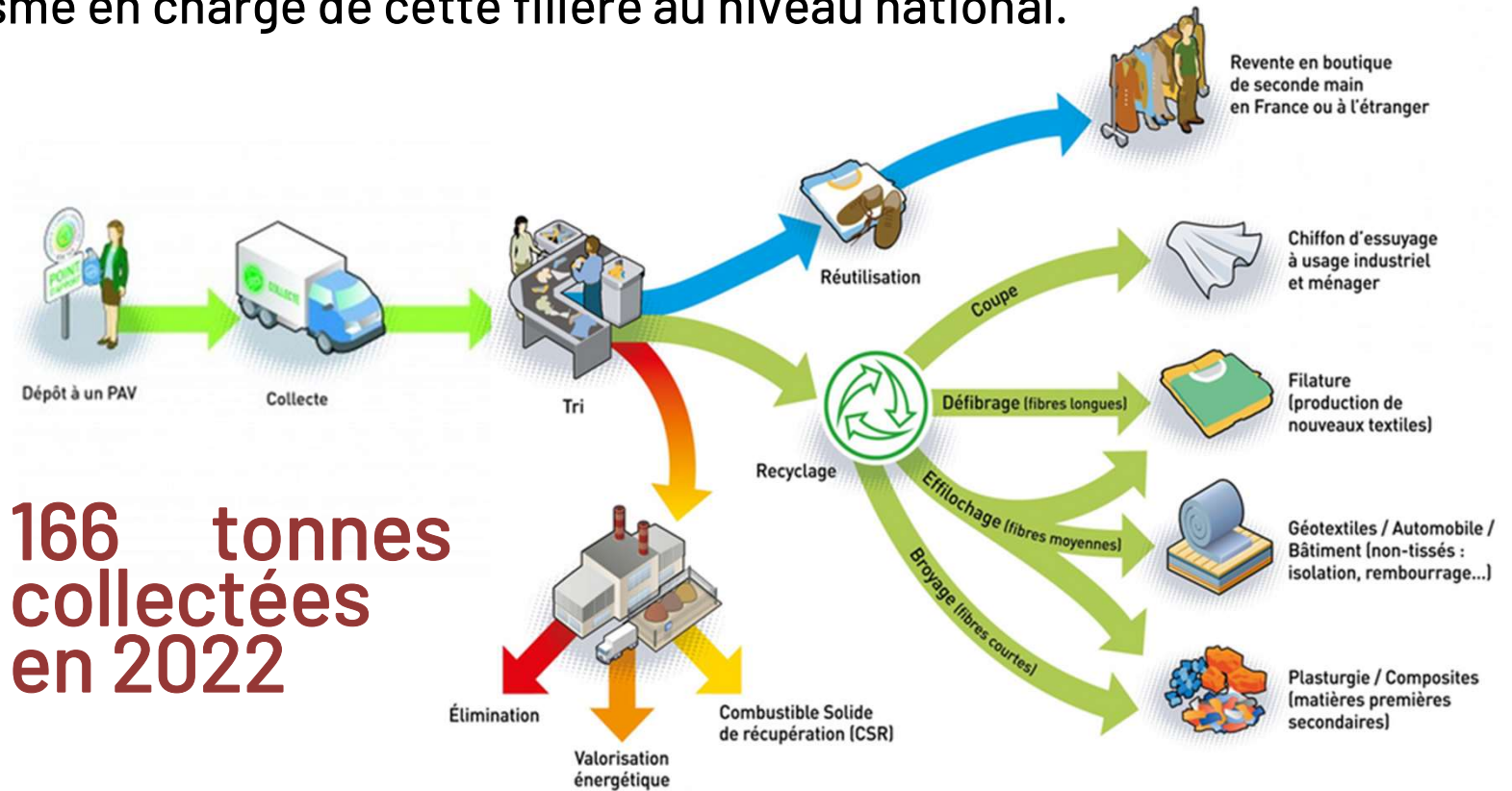
- 60 nouveaux foyers dotés avec poulaillers livrés et installés directement au domicile des usagers
- A noter, il s'agit du report de l'opération décalée en 2021 du fait des restrictions liées à l'épidémie de grippe aviaire





Action 6.1 - Développement de la collecte des textiles

Le SIRMOTOM a confié l'ensemble de la collecte à « Le Relais ». L'entreprise est chargée de la collecte et de la valorisation des Textiles, Linge de maison et chaussures (TLC) déposés dans les 59 points de collecte du territoire pour le compte de RE_fashion l'éco-organisme en charge de cette filière au niveau national.

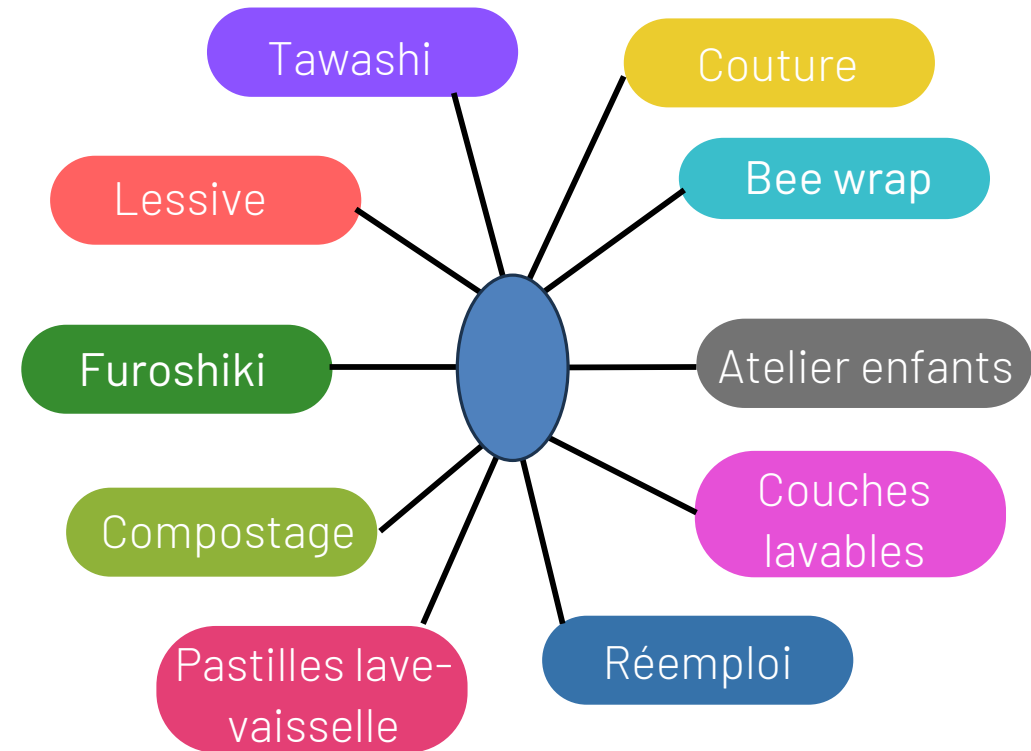




Action 7.3 - Ateliers faire soi-même

En 2022 :

- 14 ateliers
- 31 journées ETP
- 131 personnes sensibilisées



A noter : Depuis 2022, certains ateliers sont délocalisés sur des événements extérieurs (galeries commerciales, sur des stands lors d'évènements, dans les communes, ...)



Action 7.5 - Promotion de couches lavables



AIDE A L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES DU SIRMOTOM

De sa naissance à la propreté, un bébé utilise plus de 5 000 couches jetables, de quoi remplir une chambre d'enfant d'une tonne de déchets...Il existe une alternative plus respectueuse de la santé de votre enfant, plus économique et écologique aux changes jetables: les couches lavables.

Cela vous intéresse ? Le SIRMOTOM finance une partie de l'achat des couches lavables de votre bébé : contactez-nous >>>

**LES COUCHES
LAVABLES EN
3 POINTS**

RESPECT DE LA
PEAU DE BEBE

ECONOMIE DE + DE
1000 EUROS

EVITE JUSQU'A
300 KG DE
DECHETS PAR AN

SIRMOTOM

22 rue de la Grande Haie
77130 Montereau fault Yonne

www.sirmotom.fr

Tél. : 01 64 32 67 23



Opération initiée en 2018

- Soutien financier d'aide à l'achat pour les parents pouvant aller jusqu'à 200 euros
- 26 soutiens versés au total
- 254,5 kg/enfant/an de déchets évités de la naissance à l'acquisition de la propreté



En 2022 :

- 3 nouveaux soutiens attribués



Bilan 2022 des actions



257 journées ETP
dédiées en 2022



3213 personnes
sensibilisées



55 000 €
directement
dédiés

490 tonnes
évitées





Perspectives



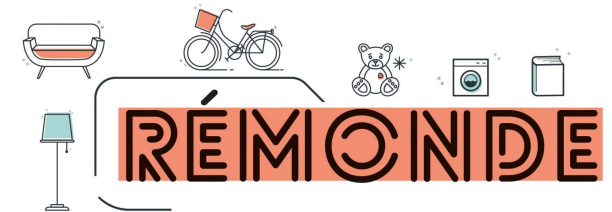


Action 6.2 - Promotion du don pour réemploi & Action 6.4 - Promotion de la réparation

Partenariat initié avec la ressourcerie REMONDE située au 1 rue des Près Saint Martin à Montereau-Fault-Yonne au travers d'une aide financière de la structure décidée via la délibération n° DCS2023/46



&



Les objectifs sont multiples :

- Mise en place d'animations dans les communes du SIRMOTOM – Boutiques éphémères, informations sur les activités du SIRMOTOM et sur le recyclage, boîtes à livres ou petites bibliothèques pérennes gérées par REMONDE, organisation d'ateliers pour les enfants sur la thématique de la récupération-réutilisation et sensibilisation à la protection de l'environnement
- Mise en place d'ateliers de customisation et de couture ouvert à tous publics
- Mise en place d'un repar'café une demi journée par mois avec l'animation d'interventions sur petits électroménagers



Action 6.3 – Développement de la collecte préservante en déchetterie

Dans le cadre de son projet de rénovation / extension de la déchetterie de Montereau, le SIRMOTOM a prévu l'intégration d'un espace de stockage entièrement dédié au réemploi.

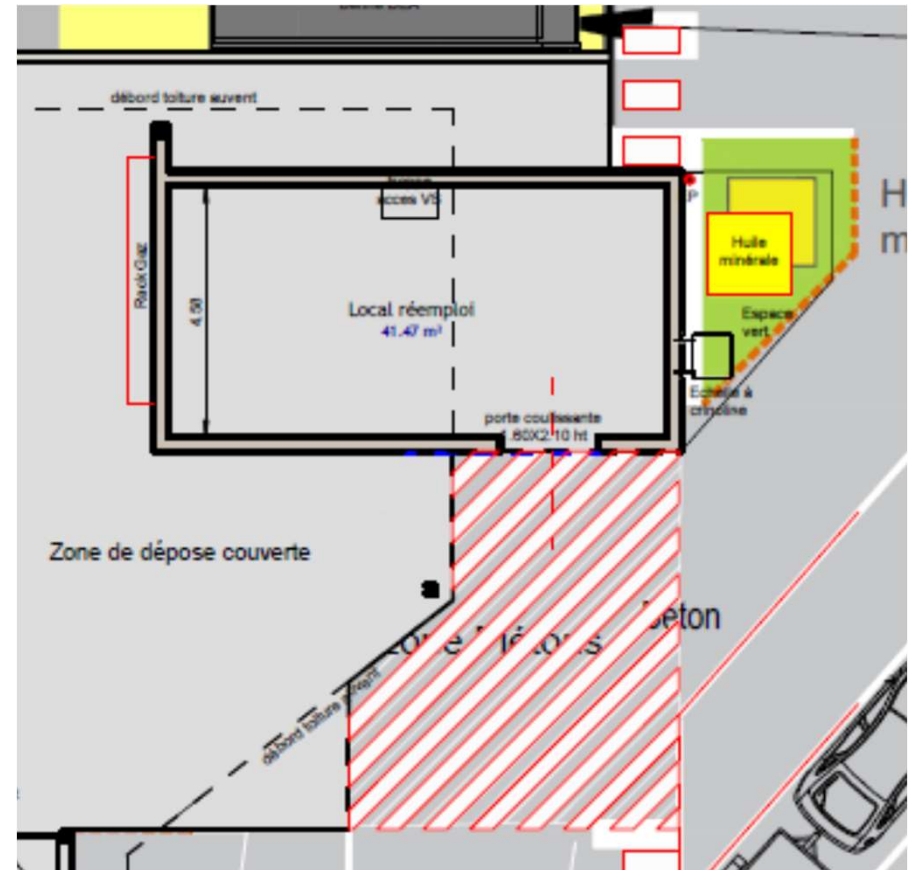
La mise en service est prévue pour l'automne 2024.

Ce dernier sera régulièrement vidé par une structure de l'ESS au travers d'une convention qui sera mise en place au cours de l'année 2024

A noter que des conventions temporaires de récupérations sont également passées dans le cadre de projets avec des structures partenaires

Ci-dessous des dernières établies :

- IME Leopold Bellan / Vélos
- Collège Paul Eluard à Montereau / Vélos
- Commune de Varennes - ST/ Outils jardinage
- Association Addictions France (77) – Bois/...





Demande d'avis

-

CR réunion & Délibération



Merci de votre attention



Des questions ?

